



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 22 AVRIL 2025 À 18 H 30 AU 331 RUE DU
COUVENT, MANIWAKI (QUÉBEC), J9E 1H5

PRÉSENCES :

Madame Nadine Carpentier, directrice générale par intérim
Madame Sabrina Devlin, présidente
Madame Valérie Bouffard, vice-présidente
Madame Katherine Fiset, administratrice
Monsieur Richard Leblanc, administrateur
Madame Julie Carle, administratrice
Madame Catherine Letendre, administratrice
Madame Lisa Danis, administratrice
Monsieur Philippe Laramée, administrateur
Monsieur Guillaume Bernier, administrateur
Madame Sabrina Turcotte, administratrice
Madame Julie Martin, administratrice
Madame Joëlle Laroche, administratrice

ABSENCES MOTIVÉES :

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, directeur général adjoint par
intérim et secrétaire général

1. Ouverture de la séance

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, salue les
administrateurs présents à la rencontre.

Elle constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18h30.

La présidente du conseil d'administration rappelle les consignes concernant la
présente séance. Elle rappelle que le point 3 de l'ordre du jour se tiendra à huis
clos. Elle précise que, lors du huis clos, nous aurons la présentation de chacune des
parties durant un maximum de 25 minutes.

La direction générale rappelle que l'administrateur membre du personnel
enseignant aura la chance de faire part de ses observations durant le huis clos,
mais ne pourra faire partie des délibérations ni ne pourra voter sur la question.

CSSHBO-035-2024-25

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

CONSIDÉRANT les articles 163 et 164 de la Loi sur l'instruction publique relatifs
à la tenue de séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT la convocation faite par le secrétaire général le 3 février 2025;

CONSIDÉRANT le quorum atteint;

II EST PROPOSÉ par madame Lisa Danis **ET APPUYÉ** par madame Sabrina
Turcotte d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance
extraordinaire
3. Relations de travail – Résiliation d'un contrat
d'engagement (huis clos)
4. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

3. Relations de travail – Résiliation d'un contrat d'engagement (huis clos)
- CSSHBO-036-2024-25 IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Letendre ET APPUYÉ par madame Katherine Fiset de traiter ce point et d'effectuer les délibérations nécessaires à huis clos.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- (Madame Julie Carle quitte son siège à 19h43 avant le début des délibérations à huis clos.)*
- CSSHBO-037-2024-25 IL EST PROPOSÉ par madame Katherine Fiset ET APPUYÉ par monsieur Philippe Laramée de clore le huis clos.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- (Madame Julie Carle reprend son siège à 20h39, mais ne participe pas au vote)*
- CSSHBO-038-2024-25
- CONSIDÉRANT que la direction du Service des ressources humaines et la direction adjointe de l'École le Rucher ont présenté et expliqué la chronologie des événements du dossier de l'employé portant le numéro de matricule 1235 aux membres du Conseil d'administration;
- CONSIDÉRANT la présentation faite par l'employé et par la partie syndicale;
- CONSIDÉRANT que les étapes inhérentes prévues aux clauses de l'article 5-7.00 de l'Entente locale intervenue entre La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et Le Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières (FSE-CSQ) ont été réalisées dans les délais prescrits;
- CONSIDÉRANT les mûres délibérations effectuées par le conseil d'administration lors de la présente séance;
- IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Letendre ET APPUYÉ par madame Sabrina Turcotte :
- DE RÉSILIER l'engagement de l'enseignant portant le matricule 1235 pour cause d'incapacité et de négligence à remplir ses fonctions d'enseignant et pour inconduite ;
- DE MANDATER la direction des ressources humaines pour procéder aux avis nécessaires.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- Pour : 9
Contre : 0
Abstentions* : 2

*Madame Valérie Bouffard et monsieur Richard Leblanc souhaitent inscrire leur abstention au procès-verbal.



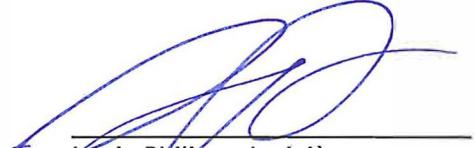
Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

4. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par Joëlle Laroche de clore la présente
séance à 20h45.



Sabrina Devlin
Présidente



Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général

